

PARCOURIR / PERCURRE

A la fois :

- « visiter dans toute son étendue ou dans divers sens » XIIIème siècle
- *droit de parcourir* «droit de faire paître ses bêtes (ses élèves) sur des terres non closes (hors des schémas)» XVIIème siècle
- aller d'un bout à l'autre, visiter XXIème siècle.

PARCOURS

Trajet déterminé

⇒ constat d'une arrivée possible afin de réussir. Annoncer à l'élève ce qu'il saura faire lorsqu'il sera arrivé au terme de son contrat.

Un sportif et un sportif de haut niveau n'auront pas le même point de départ, le même cahier des charges, les mêmes objectifs d'entraînement, de résultat, et de point d'arrivée pour leur parcours.

⇒ Par contre l'entraîneur part toujours de là où en est le sportif qui lui est confié pour l'amener plus loin.

Donc :

- 1 - Un objectif à présenter à l'élève : celui de sa réussite future.
- 2 - Un point de départ : la valorisation de son talent : regarde ce que tu sais faire.
- 3 - Une ambiance, une dynamique dans l'école autour de lui : conspiration d'encouragement et de confiance.

⇒ Mettre autant d'énergie à parler d'un élève dans ce qu'il est capable de faire que dans le pointage de ses difficultés (surtout en sa présence). Estime de soi. (//comptage pointage).

Ce parcours d'un point à un autre ne peut s'accomplir que dans un PROJET pour l'élève.

⇒ Il ne s'agit pas de se demander : « comment puis-je faire dans ma classe avec cet élève mais de comment peut-il faire dans ma classe avec ses difficultés ».

⇒ Projet individualisé (unique) de suivi continu (projet de vie).

⇒ Objectif :

- émancipation : de plus en plus d'autonomie pour une autonomie citoyenne.
- Liberté de choix personnels et professionnels.

COMMENT :

1 – Définition des compétences attendues (pré-requis) qui n'en sont pas donc évaluation en référence au socle.

2 – Formalisation du Projet Personnalisé de Réussite éducative (réussite éducative dont réussite scolaire mais pas seulement). Elèves qui ont d'autant plus besoin d'apprendre l'autonomie. Avant, du temps du certificat d'étude, on apprenait aux élèves qui ne continueraient pas leurs études toutes les compétences élémentaires pour être autonomes dans la vie (idée du socle).

OBJECTIF :

Préparer l'élève à affronter la complexité du monde.

⇒ recentrer les apprentissages sur leurs objectifs : expliquer le monde et se repérer dans celui-ci.

LE CHEMIN DU PPRE

Comment **met-on en place** et **formalise-t-on** un PPRE (présentation fiche) ?

DIALOGUER avec l'**élève** :

1 – Faire le point avec l'élève sur ce **qu'il sait faire** (traduction en compétences acquises).

1 – Faire le point avec l'élève sur **les compétences qui devraient être acquises** et qui ne sont pas mobilisables (pré-requis qui n'en sont pas).

2 - **objectif de réussite fixé.**

DUREE DE LA PRISE EN CHARGE

Ciblée (une priorité)

Massée (sur un temps court)

CONSEIL DE CYCLE DE **REUSSITE EDUCATIVE**

Conseils de cycle de 2 ordres :

- contenus pédagogiques / auto-formation / formalisation de contenus (programmation d'activité /études de thèmes ...).
- Pris en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** (difficultés / facilités).

⇒ L'étude de cas de ces élèves s'effectue **en conseil de cycle** et non par **l'enseignant tout seul.**

Sur le **chemin d'accompagnement** dans le projet individualisé on définit :

- la **priorité à travailler** qui est une des **compétences** du socle,
- le **domaine à privilégier**
- le **ciblage précis des items** :
 - qui devraient être des pré-requis et qui n'en sont pas (compétences non mobilisables) et que l'on va travailler dans l'étayage pour la validation future.

PPRE PASSERELLE

Définition : face visible de l'iceberg : **objectif et formalisation.**

⇒ La campagne des PPRE passerelle est ouverte pour la commission de liaison mai-juin 2013.

⇒ Environ 7 minutes par élève en difficultés

Objectif : outil de lecture par les professeurs du collège pour :

- faire le point à l'issue de la commission,
- lancer la formalisation du PPRE 6^{ème}.